



Juin 2022

Ressources Conseillées

Document réalisé dans le cadre de la rencontre :
Comment la politique de la ville peut-elle contribuer à la soutenabilité des politiques publiques ?

Sommaire

1. Eléments de cadrage.....	2
2. Démocratie - participation	4
3. Transitions et politique de la ville	6

1. Eléments de cadrage

France Stratégie, *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique*, France Stratégie, mai 2022, 296p.

Après deux ans de travaux, le rapport de France Stratégie « Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique » propose un nouveau référentiel pour une action publique à la fois durable, systémique et légitime. Articulée autour d'une orchestration cohérente des différents domaines de politiques publiques, et d'une planification renouvelée les inscrivant dans la durée, la « stratégie nationale des soutenabilités » proposée dans ce rapport doit permettre de concilier enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques (France Stratégie).

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/soutenabilites-orchestrer-planifier-laction-publique>



France Stratégie, *Quels indicateurs pour mesurer les (in)soutenabilités ? Livret interactif*, 43 p.

Tout ce qui compte ne peut être comptabilisé même si d'importants progrès ont été effectués ces dernières années pour intégrer des indicateurs non monétaires dans l'élaboration des politiques publiques, notamment en matière environnementale. La crise nous rappelle combien l'état de notre système de santé, la sécurité alimentaire, la qualité des liens sociaux ou des interactions humains-nature sont essentiels pour notre bien être voire notre survie, mais leur comptabilisation reste complexe tant ces phénomènes sont multidimensionnels et souvent interreliés.

Comment mesurer les différentes dimensions des (in)soutenabilités pour prendre les bonnes décisions ? En particulier, comment les articuler avec la comptabilité nationale ? Que peut apporter la comptabilité d'entreprise à cette réflexion ? Comment s'appuyer sur les méthodologies développées dans le calcul socio-économique préalable aux investissements ? Et in fine en quoi cette comptabilité soutenable permettrait-elle d'élaborer des politiques publiques soutenables ? (France Stratégie)

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/quels_indicateurs_pour_mesurer_les_insoutenabilites_-_livret_interactif.pdf



France Stratégie, *Questions de soutenabilités – Penser les politiques publiques de demain*, Podcast, 26:34.



Tout au long du premier semestre 2021, l'équipe du séminaire a réuni acteurs et témoins – représentants d'administrations nationales et territoriales, experts, chercheurs, responsables associatifs, chefs d'entreprise, élus, etc. Objectif : comprendre comment les enjeux de soutenabilité étaient intégrés – ou non – dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques publiques sectorielles et transversales. Comment sont pris en compte les risques d'insoutenabilité dans des champs aussi divers que la santé, la protection sociale, le nucléaire, le numérique ou le travail ? Comment sont mobilisés les modèles, outils, méthodes et leviers susceptibles de garantir ou d'accroître la soutenabilité de ces politiques ? Quelle place pour les citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques ? (France Stratégie)

<https://www.strategie.gouv.fr/podcasts/podcast-questions-de-soutenabilites-penser-politiques-publiques-de-demain>

2. Politique de la ville : cadre légal et actualités

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, *Loi de nouvelle géographie prioritaire, Loi Lamy, 2014.*

La loi Lamy du 21 février 2014, du nom du ministre délégué de la Ville, François Lamy, est la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Elle met en œuvre une réforme du cadre de la politique de la ville pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est requis : le revenu par habitants (cohesion-territoires.gouv).

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/loi-de-nouvelle-geographie-prioritaire-loi-lamy>

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, *Instruction pour l'évaluation finale des contrats de ville, 2021.*

L'instruction du 14 décembre 2021 adressée aux préfets précise les modalités de l'évaluation locale des contrats de ville.

<https://irev.fr/thematiques/methodologie/evaluation-et-demarches-evaluatives/evaluation-instruction-est-parue>

Commission sur les prochains contrats de ville (2021), *Pour un Acte II de la politique de la ville. Les quartiers populaires au cœur de notre pacte républicain*, Rapport de la Commission nationale chargée de la réflexion sur les prochains contrats de ville, [Paris] : ministère de la Ville, 2022, 67p.

Pour préfigurer la politique de la ville de demain, Nadia Hai, ministre de la Ville, a réuni autour d'elle une Commission nationale composée de 24 membres, issus de territoires différents et avec des expertises pluridisciplinaires.

Sa mission principale était d'identifier les orientations et les jalons à poser pour faire advenir la politique de la ville de demain. Elle a abouti à 30 propositions pour une politique de la ville plus forte et plus efficace car pleinement en phase avec la France et les quartiers d'aujourd'hui.

Après la synthèse des propositions, ce rapport est organisé en trois parties :

- Réaffirmer les fondations de la politique de la ville,
- Reconnaître et faire confiance aux forces vives des territoires,
- Réhabiliter l'image de la politique de la ville et lui donner pleinement les moyens de son ambition

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=34072

EL KAROUI, Hakim, Institut Montaigne, *Les quartiers pauvres ont un avenir*, Paris : Institut Montaigne, Octobre 2020, 270 p.

Ce rapport s'intéresse aux quartiers pauvres de la France métropolitaine, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en écartant de son champ la France d'Outre-mer. A partir d'un travail statistique inédit et une réflexion autour des dynamiques économiques des quartiers pauvres, le rapport entend déconstruire les idées reçues et préjugés à propos de ces territoires en démontrant d'une part que ces quartiers ne sont pas homogènes et propose une nouvelle typologie pour les qualifier. D'autre part, l'auteur critique les politiques publiques centrés sur ces quartiers et propose plusieurs pistes de solutions pour améliorer cette situation.

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=33632



EL KAROUI, Hakim, KLEIN, Olivier ; Institut Montaigne, *L'avenir se joue dans les quartiers pauvres. 24h dans la vie d'un habitant*, Paris : Institut Montaigne, 2022, 182 p.

Depuis plus de 30 ans, la pauvreté, les flux migratoires et les difficultés économiques sont concentrés dans quelques territoires, les quartiers pauvres. Comment apprendre à faire ou refaire société dans des territoires qui en accumulent tous les maux ? Quelles mesures pour améliorer durablement les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ?

S'inscrivant dans la suite du travail Les Quartiers Pauvres ont un avenir (octobre 2020), le présent rapport fait le récit de 24 heures dans la vie d'habitants des quartiers populaires, et contient 31 propositions opérationnelles afin d'améliorer leurs conditions de vie au quotidien.

Ces mesures constituent le fondement d'un "ANRU des habitants", une méthode d'action publique inspirée de celle de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, et qui se donne pour objectif de répondre à la demande sociale globale dans ces territoires. Concrètement, pour l'Institut Montaigne, il s'agit de mettre en place une nouvelle contractualisation pluriannuelle répondant aux besoins des acteurs de terrain : des objectifs au long cours, des moyens budgétaires, une visibilité financière de long terme, un pilotage des actions, une évaluation de l'impact, une coordination « tour de table » avec les élus locaux et les acteurs associatifs et un investissement spécifique dans les quartiers les plus en difficulté.

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=34083



3. Démocratie - participation

CASILLO, Ilaria, ROUSSEAU, Daniel, *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, [S.l.] : CNDP (Commission Nationale du Débat Public), 2019, p. 113.

Ce rapport commandé par le Ministère de la cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales à la Commission Nationale du débat public entend apporter un regard critique sur les conseils citoyens en vue d'améliorer leur organisation.

Le rapport apporte un diagnostic de la situation des conseils citoyens démontrant un essoufflement du dispositif : difficultés connues de la démocratie participative institutionnalisée, démobilisation, indépendance relative, articulation avec les autres dispositifs de participation...

Forts de ces constats, les auteurs émettent 10 propositions pour relancer le dispositif.

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=32782



IREV, **Participation des habitants : de l'expression à la co-construction**

- Lille : IREV - Centre de ressources Politique de la ville, 2014. - 87 p.- (Repères pour agir; 4) .

En 2013, l'IREV a mené un atelier de qualification sur la participation et le pouvoir d'agir des habitants. Ces débats et cette réflexion collective ont été suivis d'une journée régionale le 2 juillet 2013. Cet ouvrage fait suite à l'ensemble de ces travaux et s'inscrit dans le contexte de la réforme de la politique de la ville, qui doit être « coconstruite avec les habitants » (cf. loi du 21 février 2014). Il propose de retracer le cheminement de la participation des habitants, de l'étape de leur expression à celle de la co-construction mais aussi d'interroger les positionnements des organisations et institutions, de leurs élus et dirigeants, de leurs professionnels. Le processus est ainsi analysé afin de décrypter les points de blocage, d'évoquer les modes d'action, les conditions de réussite et les postures à adopter pour dépasser les freins identifiés et réussir la mobilisation des habitants des quartiers.

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=30702



Réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville, *Des conseils citoyens pour quoi faire ?* [S.l.] : Réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville, 2021, 18 p.

Le titre de cette contribution peut surprendre : Des conseils citoyens pour quoi faire ?

Ce choix reflète la conviction des auteurs : si l'utilité globale de la participation citoyenne dans son ensemble n'est plus à prouver, nous sommes en droit de nous interroger sur celle des conseils citoyens. Au-delà du rôle confié par la loi Lamy, quelle place effective ont-ils pu prendre dans un écosystème local, dans la participation à la vie du quartier et dans la co-construction de la politique de la ville ?

Cette contribution s'articule autour de trois parties :

- Dans la première partie, nous dressons quelques constats sur la création, lente mais non sans difficultés, des conseils citoyens, en insistant sur leur diversité selon le contexte territorial. Cette diversité, que l'on retrouve dans les modalités de fonctionnement, nous a conduit à esquisser une typologie de l'implication des conseils citoyens.
- Dans une seconde partie, nous tirons quelques enseignements des six années d'existence des conseils citoyens en insistant sur la complexité de la mise en œuvre, les conséquences sur les modalités de travail des acteurs-rices de la politique de la ville, la position du conseil citoyen en tant que partenaire du contrat de ville et l'engagement, à la fois individuel et collectif. Nous avons fait un focus sur leur rôle et les difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire de 2020-2021. En effet, si les initiatives citoyennes ont été (à juste titre) fortement mises en avant par les médias, l'investissement au quotidien des conseillers-ères citoyens-nes est quant à lui rarement valorisé, voire occulté.
- La troisième partie propose quelques pistes de réflexion sur les enjeux de la participation citoyenne qui, nous en sommes convaincus, constitue une pierre angulaire de la future politique de la ville.

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=33953



4. Transitions et politique de la ville

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), *Transition écologique et cohésion des territoires : quatre défis à relever*, [Paris.] : Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Octobre 2020, 196 p.

La présente publication réunit 5 tomes :

- La place des questions environnementales dans les politiques territoriales : continuités et ruptures ;
- Premier défi : intégrer le vivant dans les politiques d'aménagement ;
- Deuxième défi : transformer les modes de production, de consommation et de vie dans les territoires ;
- Troisième défi : mettre en œuvre une transition écologique juste, inclusive et démocratique

- Quatrième défi : inventer de nouveaux mécanismes de coordination, de coopération et de solidarité Tous les territoires sont concernés par les enjeux écologiques, mais de manière variable selon leur situation géographique, leurs spécialisations économiques et leurs ressources propres. Pour que la transition écologique devienne une réalité pour tous, quatre défis sont à relever : l'intégration du vivant dans les politiques territoriales ; la transformation des modes de production, de consommation et de vie ; la prise en compte des enjeux de justice territoriale et sociale ; la création de nouveaux mécanismes de coopération et de solidarité entre les territoires.

Ces défis réinterrogent en profondeur la vie des territoires et les modalités de l'action publique ainsi que le montre l'ouvrage "La transition écologique comme moteur de la cohésion des territoires".

Cette publication est le fruit du travail conduit en 2019 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) avec des élus, des chercheurs et des praticiens pour expliciter ces enjeux, dessiner des pistes de solutions et identifier des actions initiées dans les territoires, partout en France.

http://biblio.reseau-rci.org/index.php?lvl=notice_display&id=33640



Centre Ressource du Développement Durable (CERDD), *Tour d'horizon climat énergie en Hauts-de-France*, Edition 2022, [S.l.] : Centre Ressource du Développement Durable (CERDD), 2022, 24 p.

Cette publication de l'observatoire Climat Hauts-de-France du Cerdd présente les dernières données du changement climatique en région et des éléments sur ses origines, en y apportant des repères pédagogiques.

Cette publication se penche dans une première partie sur le constat du changement climatique en région. Une carte met en évidence :

- l'évolution des paramètres climatiques en 60 ans : +2°C en moyenne à Lille, +10 cm pour le niveau de la mer à Dunkerque, etc.

- la situation actuelle des risques climatiques : 58% des communes exposées à des inondations, submersions marines, ou retrait-gonflement des argiles.

Elle met aussi en avant la trajectoire actuelle régionale des émissions de gaz à effet de serre -11% observés entre 2012 et 2018 au regard des objectifs du SRADDET : atteindre -40% en 2031 et -75% en 2050. Enfin, elle explicite l'objectif national de la France d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La deuxième partie de ce document permet de comprendre les origines des émissions de



gaz à effet de serre (GES), afin d'identifier les pistes pour réduire notre impact. La consommation d'énergie est responsable de 70% des émissions de GES. Or, la trajectoire des consommations reste stable, et ne prend donc pas encore la voie de la sobriété pour atteindre les objectifs régionaux de -30% en 2031 et -50% en 2050 (par rapport à 2012).

Le Tour d'Horizon Climat Énergie détaille également la façon dont se répartissent, par secteur d'activités, les 52,2 Mt éq. CO₂ d'émissions directes de GES en 2018, et décrypte, pour chacun de ces secteurs, la provenance des émissions et les principaux leviers d'actions. Enfin, ce chapitre souligne l'importance de prendre en compte la responsabilité globale d'un territoire avec la notion d'empreinte carbone et les données associés : 12 tonnes éq. CO₂ par habitant en 2015, avec l'objectif de réduire cette empreinte à 2 tonnes éq. CO₂ par habitant en 2050.

La dernière partie de cette publication apporte des repères, chiffres clés et ressources sur la façon de réussir les transitions, en détaillant comment atténuer les émissions, les absorber, et diminuer les risques en adaptant son territoire.

L'ensemble des infographies de la publication est disponible et téléchargeable dans un kit en ligne : <https://interne.cerdd.org/nextcloud/s/kSGRR4CXWFL7nE2>
http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=34076

Comité 21, Cerema, Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises, Guide pratique, Paris : Comité 21, 2019, 259 p.

Annexe : tableau ressources Objectifs développement durable (ODD) Ce guide pratique a pour objectif de donner aux collectivités les clefs pour s'engager dans l'Agenda 2030. Il donne des pistes concrètes pour mettre en œuvre au niveau territorial, les 17 Objectifs de développement durable (ODD), et comprendre comment en faire un outil de pilotage des politiques publiques.

Le guide répond notamment aux questions suivantes : Pourquoi et depuis quand les collectivités sont-elles parties prenantes de l'Agenda 2030 ? Quelles complémentarités entre Agenda 21 et Agenda 2030 ? Quelles articulations avec les documents de planification ? Le guide répond notamment à ces questions.

Les compétences et les outils stratégiques et opérationnels détenus par les différents niveaux de collectivité (région, département, bloc communal) sont analysés au regard de chaque ODD, ce qui permet d'aider à prioriser l'action et amorcer l'appropriation.

17 fiches permettent de creuser chaque ODD en fonction de la situation française et des enjeux nationaux qui y sont rattachés, assortis d'exemples de projets déclinés localement, des repères, et des outils en particulier sur les interactions entre les ODD.

Des collectivités témoignent dans ce guide concret des différentes formes d'appropriation de l'Agenda 2030 : création ex nihilo de stratégie ou à partir de la fusion de documents et outils, intégration des ODD dans l'Agenda 21, déclinaison à l'aune des ODD du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), utilisation des ODD comme leviers de coopération et d'amélioration des politiques.

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=34075



IREV (Centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, *Cycle de rencontres "Des quartiers en transition" (QeT), 2020 – 2022*

La transition appelle de profonds changements de nos modes de vie mais aussi de production et de consommation à toutes les échelles. Elle a ainsi des répercussions économiques et sociales majeures. Les réponses à cette transition peuvent elles-mêmes être vectrices d'inégalités nouvelles. L'IREV a proposé un cycle de rencontres prospective permettant aux acteurs de la politique de la ville de s'acculturer aux enjeux de transition et d'appréhender notamment ses impacts et les leviers sur les QPV. Comment rendre cette transition acceptable par la population, en particulier les plus fragiles ? comment saisir cette opportunité pour réduire les inégalités sociales en créant de nouvelles dynamiques et du lien social ?

L'ensemble des éléments (synthèses, webdocumentaires, fiches d'expériences, ressources complémentaires) est disponible sur le site internet de l'IREV :

<https://irev.fr/thematiques/transition/cycle-de-rencontres-des-quartiers-en-transition-quet/presentation-du-cycle-de>



Profession Banlieue, **Politique de la ville et développement durable, CUCS et agenda 21 : une cohérence à construire**, 2011, 54 p.

Comment mieux intégrer la lutte contre les inégalités dans le cadre d'un projet territorial de développement durable de type agenda 21 ? Comment mieux intégrer le développement durable dans le cadre d'un dispositif politique de la ville de type CUCS ?



Profession Banlieue répond à ces deux questionnements dans ce guide méthodologique qui est le fruit d'une réflexion sur le croisement entre les objectifs de la Politique de la ville et ceux du développement durable (ODD), montre que la politique de la ville contribue fortement à l'ancrage d'un paradigme de développement durable dans les territoires et assure le pont entre les acteurs de développement durable qui souhaiteraient mieux intégrer la lutte contre les inégalités et la pauvreté dans leur projet et les acteurs de la politique de la ville qui souhaiteraient davantage prendre en compte les problématiques inhérentes au développement durable dans les leur.

<https://www.professionbanlieue.org/Politique-de-la-ville-et-developpement-durable-Cucs-et-agenda-21-une-coherence-202>

Réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville, *Politique de la ville et transitions : contribution des centres de ressources politique de la ville*, [S.l.] : Réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville, 2021, 67 p.

Cette note permet d'illustrer la manière dont les CRPV ont abordé dans la période récente (qui reste marquée par la crise sanitaire) le vaste sujet des interrelations entre transitions et quartiers en politique de la ville, considérant que la transition écologique peut être un levier efficace pour (re)poser de manière générale la question du cumul des inégalités dans les territoires défavorisés, y réduire la précarité et y justifier des investissements importants, mais à condition de prendre en compte la réalité des situations vécues par les habitants dans ces territoires et leur expertise d'usage.

Elle s'appuie sur une observation de leurs territoires, la mise en valeur d'actions de terrain répondant à certains de ces enjeux, en particulier par le renouvellement des



actions de solidarité alimentaire, le déploiement de l'agriculture urbaine, les actions relevant du cadre de vie, de l'habitat, des mobilités notamment par le levier des projets de renouvellement urbain et des opportunités de partenariat.

La présente note constitue la réponse à l'appel à contributions lancé par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) aux centres de ressources politique de la ville (CRPV) pour l'année 2021 tel que prévu dans le cadre de référence.

http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=34093

L'Irev gère un fonds documentaire riche de plus de 5 000 références (ouvrages, documents territoriaux, diagnostics, rapports de recherche, d'études, articles...) à disposition de tous. L'Irev contribue également à alimenter une base de données mutualisée avec d'autres centres de ressources régionaux, membres du réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI). La base de données du [Réseau RECI](#) donne accès gratuitement à plus de 20 000 notices bibliographiques.

Les ressources proposées sont issues des bases de données du RECI (<http://biblio.reseau-reci.org>, voir ci-dessus) et de COSOTER (ressources sur la cohésion sociale et territoriale) : <http://cosoter-ressources.info/opac/>

**Pour vos recherches documentaires : <http://biblio.reseau-reci.org>
ou contactez Cindy Guillotte : c.guillotte@irev.fr, 03 20 25 61 57**

**IREV – centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France
Bât. Arboretum – 7ème étage
135 Bd Paul Painlevé – 59000 Lille**